

M-22-09-2025/01

Jérôme PASCO

Département

EURE

Arrondissement

EVREUX

Canton

CONCHES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU BUREAU DU 22 Septembre 2025

Nombre de délégués en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de Convocation : 15/09/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Deux septembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche

ETAIENT PRESENTS**Monsieur Jérôme PASCO, Président****Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,****Messieurs Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Dany BOUVET, Max RONGRAIS, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,****Messieurs Christophe CAPELLE, Denis CAVELIER, Christophe DUFLOT, Jacques FAUVEL, Jacques HAPDEY, Membres du Bureau.****ETAIENT ABSENTS EXCUSES****Madame Laurence CLERET****Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY****Monsieur Stéphane GUERIN****Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE****OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT : Aides de la Communauté de Communes du Pays de Conches**

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que par délibération n° C-24-02-2025/07 du 24 Février 2025, le Conseil Communautaire a adopté le régime d'aides complémentaires de la Communauté de Communes du Pays de Conches, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ainsi que le projet de règlement des aides et délégué au Bureau Communautaire la décision attributive des aides, sur les projets présentés par SOLIHA, en application du règlement des aides complémentaires.



Dans le cadre de ce dossier, SOLHA présente les doss

Dossier de Monsieur Steven FOUBERT.

L'intéressé, propriétaire-occupant de son logement a un projet de rénovation énergétique de ce dernier. Le coût des travaux s'élève à 47 214,20 € T.T.C.

Le montant des travaux subventionnables retenus est de 44 752,76 € H.T., financé par une subvention de l'ANAH de 31 327,00 €. L'aide de la Communauté de Communes du Pays de Conches est sollicitée à hauteur de 5% soit 2 238,00 €, écrêté à 1 723,00 € en raison du plafond d'aides globales.

Dossier de Madame Nicole GRAY

L'intéressée est domiciliée 3 rue Roger Loutrel à Conches en Ouche. Il s'agit de travaux d'adaptation du logement. Le coût des travaux est estimé à 38 069,64 € TTC.

Le montant des travaux subventionnables est de 31 166,17 € HT, avec une participation de l'ANAH de 15 400,00 € et du Département de l'Eure de 2 400,00 €. L'aide sollicitée auprès de la collectivité est de 1 000,00 €.

Dossier de Madame Laurence PARIS

L'intéressée est domiciliée 3 rue du Colonel Bigot à Conches en Ouche. Il s'agit de travaux de rénovation d'un habitat très dégradé et très énergivore. Le coût des travaux est estimé à 77 164,68 € TTC (couverture, menuiseries, isolation, combles, VMC, chauffage, électricité, plomberie).

Les travaux sont subventionnables par l'ANAH à hauteur de 69 054,00 € et une aide complémentaire sortie de vacances de la Commune de 2 000,00 €. L'aide sollicitée auprès de la Communauté de Communes du Pays de Conches est de 6 000,00 € soit 10% des travaux subventionnables. Il en ressort un reste à charge pour la propriétaire de 110,68 €.

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ **Retiennent** les dossiers présentés répondant au règlement des aides de la Communauté de Communes du Pays de Conches au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

✎ **Décident** d'octroyer une aide complémentaire de la Communauté de Communes du Pays de Conches selon les modalités présentées, à savoir :

- Monsieur Steven FOUBERT----- 1 723,00 €
- Madame Nicole GRAY----- 1 000,00 €
- Madame Laurence PARIS----- 6 000,00 €

✎ **Autorisent** Monsieur Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DELIBERE EN SEANCE ET SIGNE APRES LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Conches, le Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Vingt-Cinq

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CONCHES
Eure

